

From: Minister Correspondence (MCU) <Minister.MCU@ontario.ca>
Sent: August 15, 2020 10:01 PM
To: Minister Correspondence (MCU) <Minister.MCU@ontario.ca>
Subject: Fall 2020 and International Education\Automne 2020 et éducation internationale

Ministry of Colleges and Universities

Office of the Minister

438 University Avenue, 5th floor
Toronto ON M5G 2K8

Tel. : 416 326-1600

Ministère des Collèges et Universités

Bureau du ministre

438, avenue University, 5^e étage
Toronto ON M5G 2K8

Tél. : 416 326-1600

MEMORANDUM TO: Presidents, Colleges of Applied Arts and Technology
Linda Franklin, President and CEO, Colleges Ontario
Executive Heads, Publicly-assisted Universities
David Lindsay, President and CEO, Council of Ontario Universities
Chris Conway, CEO, Career Colleges Ontario
Gonzalo Peralta, Executive Director, Languages Canada
Representatives of Private Designated Learning Institutions

FROM: The Honourable Ross Romano
Minister of Colleges and Universities

DATE: August 15, 2020

SUBJECT: Fall 2020 and International Education

I am writing to you today to inform you of the requirements specific to welcoming students coming to Ontario from outside of Canada for Fall 2020.

Ontario has been in ongoing discussions with the federal government on how to confirm and support institutional readiness to accept international students back on campuses. In July, the federal government issued some guidance and direction and on August 7, 2020, the Honourable Christine Elliott, the Minister of Health, received a letter from Health Canada setting out further requirements that Designated Learning Institutions (DLIs) must meet to welcome international students.

The direction from Health Canada now requires that some additional criteria be demonstrated as part of plans for institutions, and that both provincial and local public health authorities have a role in deeming institutions ready to accept students from outside Canada (please see Appendix 1 for criteria).

The purpose of this memo is to inform you that institutions intending to accept students from outside Canada, must have plans in place for Fall 2020 that include specific details about how they intend to meet the provincial and federal criteria to demonstrate readiness (as described further below). Plans should be submitted to the ministry as soon as possible to facilitate the

ministry providing the federal government with an ongoing list of DLIs that have been deemed ready. That list will be updated regularly as plans are submitted to the ministry and the ministry shares with the necessary local and provincial officials.

Health Canada has also indicated that it will review a sample of institutional plans in collaboration with Ontario officials to confirm the plans meet federal expectations. My ministry will work with Health Canada and with our postsecondary education sector on this request and provide further updates to you as needed.

A checklist has been developed to assist institutions in submitting their plans to the ministry. Please do not submit your plans to your local public health unit. The ministry, working with other government partners, will facilitate approvals of your plans, including working with local public health officials for the necessary review and approvals.

I would draw your attention to the following criteria in particular. As part of your plans, institutions will need to address how they will oversee the 14-day quarantine period for all international students coming to Ontario from outside of Canada. This should include transporting arriving international students from the airport to their quarantine or isolation location and supporting and regularly checking in on those students to ensure they complete the required 14-day quarantine.

In addition, while this is not a federal requirement, the Ontario government is requiring that institutions ensure that both international and domestic students who are in quarantine as a result of having entered Canada within two weeks prior to the start of their studies are tested for the COVID-19 virus at least once during their quarantine period. This requirement is over and above the normal protocols for individuals who show symptoms. Testing should preferably take place within five to seven days after the arrival period to address the virus incubation period.

Please note that submission of a plan will not guarantee that institutions will be able to welcome international students in Fall 2020 and the timelines for confirmation of approval will vary, though efforts will be made to prioritize review and approval by the multiple provincial government partners as expeditiously as possible.

Again, following local and provincial review and approval, the plans will need to be submitted to the Government of Canada which has the sole discretion regarding the decision to allow international students to enter Canada.

I appreciate that this is a significant undertaking at a time when institutions are already very busy with preparations for the Fall. I am confident that postsecondary institutions will be able to develop and implement the robust planning required to protect the health and safety of students, faculty, staff and the broader public in Ontario.

Thank you for your ongoing work in preparing for the Fall semester including the preparation of comprehensive plans. I also have appreciated your advice and efforts over the last several weeks as we continue to work together to support the reopening and recovery of the postsecondary education sector.

Any questions regarding this request should be submitted to the following:

- Publicly-assisted universities and colleges - Ivonne Mellozzi, Director, Postsecondary Accountability Branch at Ivonne.Mellozzi@ontario.ca.
- Private Career Colleges, Language Schools, and other Designated Learning Institutions – Travis Coulter, Director & Superintendent, Private Career Colleges Branch at pcc@ontario.ca.

Sincerely,

[Original signed by]

Ross Romano
Minister of Colleges and Universities

Attachment: Attestation for Public/Private Designated Learning Institutions —
Public Health Institutional Readiness Requirements for International Students in Ontario

cc: Doug Brewer, Chief of Staff
Dr. David Williams, Chief Medical Officer of Health
Shelley Tapp, Deputy Minister, Ministry of Colleges and Universities
Tamara Gilbert, Assistant Deputy Minister, Advanced Education Learner Supports Division
Kelly Shields, Assistant Deputy Minister, Postsecondary Education Division
Travis Coulter, Director & Superintendent, Private Career Colleges Branch
Ivonne Mellozzi, Director, Postsecondary Accountability Branch

Ministry of Colleges and Universities

Office of the Minister

438 University Avenue, 5th floor
Toronto ON M5G 2K8

Tel. : 416 326-1600

Ministère des Collèges et Universités

Bureau du ministre

438, avenue University, 5^e étage
Toronto ON M5G 2K8

Tél. : 416 326-1600

NOTE DE SERVICE
technologie

Présidents et présidentes, collèges d'arts appliqués et de

Linda Franklin, présidente-directrice générale, Collèges Ontario
Rectrices et recteurs des universités financées par les fonds publics
David Lindsay, président-directeur général, Conseil des universités de l'Ontario
Chris Conway, directeur général, Career Colleges Ontario
Gonzalo Peralta, directeur général, Langues Canada
Représentantes et représentants des établissements d'enseignement désignés privés

EXPÉDITEUR :

L'honorable Ross Romano
Ministre des Collèges et Universités

DATE : Le 15 août 2020

OBJET : Automne 2020 et éducation internationale

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part des exigences relatives à l'accueil des étudiants provenant de l'extérieur du Canada et venant en Ontario en automne 2020.

L'Ontario tient des discussions constantes avec le gouvernement du Canada à propos des moyens de confirmer et d'étayer l'état de préparation des établissements en vue d'accueillir de nouveau les étudiants étrangers sur leurs campus. Le gouvernement du Canada a transmis certaines directives et instructions en juillet; puis, le 7 août 2020, la ministre de la Santé, l'honorable Christine Elliott, a reçu une lettre de Santé Canada faisant état d'autres exigences auxquelles les établissements d'enseignement désignés (EED) doivent se conformer pour pouvoir accueillir des étudiants étrangers.

Les directives de Santé Canada exigent maintenant que certains critères supplémentaires soient démontrés dans le cadre des plans des établissements, et que les autorités provinciales et locales de la santé publique jouent un rôle dans la détermination des établissements prêts à accepter des étudiants provenant de l'extérieur du Canada (voir les critères à l'annexe 1).

La présente note de service a pour but de vous informer que les établissements qui ont l'intention d'accepter des étudiants provenant de l'extérieur du Canada doivent avoir élaboré des plans pour l'automne 2020, et que ceux-ci doivent comprendre des détails précis sur la façon dont ils ont l'intention de répondre aux critères provinciaux et fédéraux pour démontrer leur état de préparation (comme décrit ci-dessous). Les plans doivent être soumis au ministère le plus tôt possible afin de faciliter la transmission au gouvernement fédéral d'une liste continue des EED jugés prêts. Cette liste sera mise à jour régulièrement à mesure que les plans seront soumis au ministère et qu'il les partagera avec les représentants locaux et provinciaux nécessaires.

Santé Canada a également fait savoir qu'il examinera un échantillon de plans d'établissements en collaboration avec des fonctionnaires de l'Ontario pour confirmer que ces plans donnent suite aux attentes fédérales. Mon ministère collaborera avec Santé Canada et avec notre secteur de l'enseignement postsecondaire relativement à cette demande et vous fournira d'autres mises à jour au besoin.

Une liste de vérification a été élaborée pour aider les établissements à soumettre leurs plans au ministère. Nous vous prions de ne pas soumettre vos plans à votre bureau de santé publique local. Le ministère, en collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux, facilitera l'approbation de vos plans, notamment en travaillant avec les autorités de santé publique locale pour l'examen et les approbations nécessaires.

J'aimerais attirer votre attention sur les critères suivants en particulier. Dans le cadre de leurs plans, les établissements devront indiquer quelles mesures ils prévoient prendre afin d'assurer l'application de l'exigence de quarantaine de 14 jours pour tous les étudiants étrangers qui viennent en Ontario. Ces mesures devraient comprendre le transport des étudiants étrangers

de l'aéroport jusqu'au site de quarantaine ou de confinement, de pair avec un suivi régulier de ces étudiants pour s'assurer qu'ils demeurent en quarantaine pendant les 14 jours requis.

En outre, bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence fédérale, le gouvernement de l'Ontario exige que les établissements veillent à ce que les étudiants canadiens et étrangers qui sont en quarantaine à la suite de leur entrée au Canada dans les deux semaines précédant la date de début de leurs études passent au moins un test de dépistage de la COVID-19 pendant la période de quarantaine. Cette exigence est en complément des protocoles habituels pour les personnes qui présentent des symptômes. Le test de dépistage devrait, de préférence, avoir lieu dans les cinq à sept jours suivant l'arrivée, compte tenu de la période d'incubation du virus.

Il convient de préciser que la présentation d'un plan ne garantit pas que les établissements pourront accueillir des étudiants étrangers à l'automne de 2020 et que les délais de confirmation de l'approbation varieront. Toutefois, des efforts seront déployés pour accorder la priorité à l'examen et à l'approbation par les multiples partenaires des gouvernements provinciaux le plus rapidement possible. Encore une fois, après examen et approbation à l'échelle locale et provinciale, les plans devront être soumis au gouvernement du Canada, qui a le pouvoir discrétionnaire exclusif d'autoriser des étudiants étrangers à entrer au Canada.

Je suis bien conscient qu'il ne s'agit pas d'une mince tâche, surtout en cette période où les établissements sont déjà très occupés à leurs préparatifs pour la session d'automne. Cela dit, je suis certain que les établissements d'enseignement postsecondaire seront en mesure d'élaborer et de mettre de l'avant la planification rigoureuse qui est nécessaire pour protéger la santé et la sécurité des étudiants, du corps professoral, du personnel et de l'ensemble de la population de l'Ontario.

Je vous remercie de vos efforts constants pour préparer la session d'automne, ce qui inclut l'élaboration de plans détaillés. J'apprécie également les conseils que vous avez prodigués et les efforts que vous avez déployés au cours des dernières semaines dans le cadre de nos travaux concertés afin de concourir à la réouverture et à la reprise des activités du secteur de l'enseignement postsecondaire.

Pour toute question au sujet de cette demande, veuillez communiquer avec :

- Universités et collèges financés par les fonds publics – Ivonne Mellozzi, directrice, Responsabilisation du secteur postsecondaire : Ivonne.Mellozzi@ontario.ca.
- Collèges privés d'enseignement professionnel, écoles de langues et autres établissements d'enseignement désignés – Travis Coulter, directeur et surintendant, Collèges privés d'enseignement professionnel à pcc@ontario.ca.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

[Original signé par]

Ross Romano
Ministre des Collèges et Universités

Pièce jointe : Attestation pour les établissements d'enseignement désignés

publics et privés – Exigences de santé publique en matière de l'état de préparation des établissements pour l'accueil des étudiants étrangers en Ontario

c.c. :

Doug Brewer, chef de cabinet

Dr David Williams, médecin hygiéniste en chef

Shelley Tapp, sous-ministre, ministère des Collèges et Universités

Tamara Gilbert, sous-ministre adjointe, Division du soutien aux apprenants au niveau postsecondaire

Kelly Shields, sous-ministre adjointe, Division de l'éducation postsecondaire

Travis Coulter, directeur et surintendant, Direction des collèges privés d'enseignement professionnel

Ivonne Mellozzi, directrice, Direction de la responsabilisation du secteur postsecondaire